

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03/02/2020 A 19H

Présents : GUIGUE Gilbert, COSTERG Chantal, VAGNON Raymond, ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, PERROUSE Bernard, LESAGE Claude, BERTHIER Valérie, DUMAZ Jean-Luc, GENTIL-PERRET Véronique, GOBATTO Marie-Laure, GUICHERD Nathalie, PICHE Barthélemy.

Nombre total de présents : 13

Excusés : BLONDON Gérard (pouvoir donné à Lesage Claude), IUNG Daniela (pouvoir donné à Costerg Chantal)

Absents : BOIS Carole, CUZIN Pascal, NOËL Stéphane, PERROUSE David.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Gilbert Guigue, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1) APPROBATION du compte-rendu de la précédente séance

Le compte-rendu de la séance du 02/12/19, adressé aux membres du conseil le 09/12/19 et affiché le 09/12/19 est adopté à l'unanimité.

2) DÉLIBÉRATIONS

BUDGET

➤ **Comptes administratifs 2019**

Budget CCAS

M. le Maire informe le conseil que le compte administratif 2019 du CCAS, nécessite une subvention d'équilibre du budget principal de 14 040,69 € (couverture du déficit 2018) et se conclue par un déficit d'exercice de 15 571,64 €.

Budget AUBERGE (avec reprises des antérieurs 2018)

M. le Maire présente et commente le compte administratif 2019 de l'Auberge, conforme au compte de gestion, qui se termine avec un excédent global de 28 395,05 €, les restes à réaliser se montant à 25 000 €.

	Dépenses		Recettes		Déficit	Excédent
	BP	CA	BP	CA		
Fonctionnement	28 989,48	9 479,83	28 989,48	29 314,60		19 834,77
Investissement	31 489,48	5 093,25	31 489,48	13 653,53		8 560,28
Déficit/excédent global					28 395,05	
Restes à Réaliser					25 000,00	
Résultat définitif					3 395,05	

Est soumis au vote le compte administratif de l'Auberge, en l'absence du Maire.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Budget PRINCIPAL (avec reprises des antérieurs 2018)

M. le Maire présente et commente le compte administratif 2019 du budget principal, conforme au compte de gestion, qui se termine avec un excédent global de 10 018,58 €, les restes à réaliser se montant à 104 797 €.

	Dépenses		Recettes		Déficit	Excédent
	BP	CA	BP	CA		
Fonctionnement	1 575 605,45	951 428,73	1 575 605,45	1 694 817,07		743 388,34
Investissement	1 913 391,82	1371 884,16	1 913 391,82	743 311,40	628 572,73	
Déficit/excédent global					114 815,58	
Restes à Réaliser					104 797,00	
Résultat définitif					10 018,58	

Est soumis au vote le compte administratif 2019 du budget principal, en l'absence du Maire.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

➤ **DOB 2020**

M. le Maire présente la liste des investissements : ils concernent essentiellement l'aménagement de la place du Village, la rénovation de l'éclairage public, la voirie (avec de la signalétique horizontale et verticale), la rénovation des tennis, l'acquisition de matériel, des travaux dans les bâtiments communaux (dont les logements d'urgence), des réserves foncières (terrain au Jardy).

Pour le budget Auberge, des travaux de chambre froide seront nécessaires.

➤ **Demande de subvention DETR 2020**

M. le Maire propose de déposer à la subvention de l'Etat au titre de la DETR un dossier d'aménagement du préau de l'école maternelle en salle de garderie (devis d'environ 93 000 € TTC).

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

ADMINISTRATION GENERALE

➤ Convention de servitudes avec ENEDIS pour l'OPAC

Dans le cadre des travaux de construction OPAC, il convient d'accorder à ENEDIS des servitudes de passage de réseaux sur la partie parking.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

PLU

➤ Révision ou déclaration de projet

Pour pouvoir réaliser la "ferme solaire" au Français, il est nécessaire de modifier le PLU car une partie de site a été mise par erreur en EBC et une autre est en Nre. A priori, une révision simple devrait suffire. Il reste à savoir si ce projet peut se réaliser en zone N. Il existe aussi une autre procédure, apparemment plus simple, la Déclaration de Projet. La DDT doit nous donner son avis sur ces procédures.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur la suite à donner : le conseil décide de plutôt essayer la mise en place d'une procédure de projet et d'éventuellement de se faire aider.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

ENS

➤ Périmètre du projet Thiers

Suite aux différentes réunions ayant eu lieu (DDT et CCVG), la commission propose un projet (projeté au conseil) de délimitation du périmètre ENS sur la commune qu'il convient d'adopter.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

EDUCATION

➤ Semaine de 4 jours

L'inspection Académique demande au conseil de se prononcer sur la poursuite de la semaine de 4 jours sur la commune (le conseil d'école est prévu le 27/03/20). Le conseil délibère favorablement.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3) INFORMATIONS DU MAIRE

TRAVAUX EN COURS

➤ Place du village

Le calendrier est respecté : le décapage, les réseaux (eaux pluviales en particulier) sont réalisés ; les bordures des circulations sont en cours de finition. La seconde partie portera sur l'aménagement de l'ilot central.

➤ OPAC

La commune est interrogée sur le nom à donner à l'immeuble en évitant ceux déjà octroyés dans d'autres communes. Chacun fera des propositions.

DOSSIERS EN COURS

➤ Eclairage public

Les travaux vont commencer mi-février. L'ensemble du dossier va pouvoir être réalisé pour le printemps.

➤ Abris-bus du Bonnard

Pas de nouvelles de l'assurance.

➤ Terrain CEFICO du Jardy

La signature de l'acte est prévue le 10/02/20. Occasion de signer aussi d'autres actes liés au classement des voiries (Grossetto et Fruitière).

➤ Réunion avec les riverains fruitière

Il est rendu compte de la réunion avec les riverains de la fruitière du 16/12/19 suite aux nuisances olfactives de l'été 2019. M. Dunoyer, directeur a pu apporter les précisions nécessaires et répondre aux questions des riverains.

➤ Zone de la Baronnie

Des discussions sont en cours entre des privés, la communauté de Communes, les communes de Pont et de Domessin, le département pour disposer d'un plan général d'aménagement des terrains restant dans la zone. Un giratoire serait envisagé à la jonction du Barreau et de la route de la Chapelle.

4) CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

INTERCOMMUNALITE

➤ CCVG

Bureaux

G. Guigue, C. Costerg font part au conseil de travaux des bureaux du 10/12/19 et du 20/01/20 où ont été abordés la gestion des eaux pluviales urbaines avec le SIEGA (les eaux pluviales non urbaines restant de la compétence communale ou départementale), l'extension des locaux de la CCVG (250 m²), le DOB 2020.

Conseils

G. Guigue, C. Costerg, F. Herrault rendent compte des principales décisions des conseils du 17/12/19, du 16/01/20 et du 28/01/20 : approbation des statuts du CIAS, marché attributif pour le schéma des services, DM sur les zones d'activités, l'aménagement dans les locaux de la poste de la maison France Services, la construction du local Jeunes à Saint-Genix, les modifications des statuts des syndicats des Eaux du Thiers et du Sictom, les tarifs "Enfance-Jeunesse".

➤ SMAPS

Comité

G. Guigue indique que lors des réunions des 12/12/19 et 16/01/19, le conseil syndical a principalement débattu sur le budget du RézoLire, le bilan de l'action Leader sur la structuration des acteurs culturels, les actions en cours du projet européen Alcotra, les études TEPOS et Habitat, a délibéré sur le PLU de Novalaise, la DM3 pour des ajustements budgétaires, les demandes de subventions 2020 Leader, l'élaboration d'un schéma directeur Vélo, les renouvellements de licences SIG, le plan de formation mutualisé.

Commissions communales

➤ CCAS du 10/01/20

V. André fait part des activités du CCAS du 10/01/20 : préparation de la soirée "Handicap et Solidarité". Elle fait un premier bilan de cette soirée.

➤ Sécurité et prévention

C. Lesage fait part des premières réflexions sur la vidéosurveillance.

5) QUESTIONS DIVERSES

Dates à programmer

- CCAS le 19/02/20 à 18h00.
- Prochain conseil le 02/03/20 à 19h00.
- CCID le 04/03/20 à 9h00.